



Formuler une Politique pour l'économie sociale

Du 30 sept. au 2 oct. 2009 | Halifax, Nouvelle-Écosse



Social Economy and Sustainability Research Network
Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité
Bridging, Bonding, and Building / Renforcement des liens et des capacités

Coop RCN/RLH Coop

L'utilisation de compost comme pratique visant une plus grande viabilité des sols chez les fermiers du Sud-Est du Nouveau-Brunswick

Omer Chouinard, Danièle Courchesne, et Gilles Martin, Université de Moncton

Mots clés : site de compostage, coopérative, intrants organiques, durabilité des sols

Préface :

Cet article découle d'une recherche partenariale effectuée avec une coopérative de producteurs agricoles dans le but de mieux comprendre comment ils mettent en place des pratiques de culture plus durables. Il s'insère dans le travail effectué par le Réseau sur l'Économie Sociale et la durabilité de l'Atlantique, notamment par le sous-centre 4 qui traite la mobilisation des associations sur les ressources naturelles comme partie prenante de l'économie sociale et de la durabilité. Comme l'économie sociale consiste en des entreprises collectives qui se dotent de services, ces services peuvent être dans le but de réduire les impacts sur l'environnement résultant des différentes activités. Comme le dit Corinne Gendron (2007) les entreprises « d'économie sociale s'estiment les mieux placées pour répondre aux défis que pose le développement durable, et ce pour deux raisons : d'une part, elles intègrent déjà, au cœur de leur mission, le pôle social du développement durable; d'autre part, l'économie sociale compte un secteur entier dédié aux métiers de l'environnement (réutilisation, recyclage, gestion des déchets, etc.) » (Collard, 2007).

C'est avec cette prémisse que le sous-centre s'est intéressé à la Récolte de Chez Nous et plus particulièrement à comment elle pouvait favoriser l'utilisation d'intrants organiques en agriculture chez ces membres.

Résumé :

La Récolte de Chez Nous est une coopérative agricole située dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Certains producteurs de cette coopérative voudraient utiliser davantage de compost comme amendement organique pour la durabilité des sols. En collaboration avec l'université de Moncton, une étude a donc été menée dans le but d'estimer la demande en compost au sein de la coopérative ainsi que d'évaluer la possibilité de mettre en place un site de compostage pour les agriculteurs de la région. Cette étude a pris la forme d'une enquête auprès des membres de la coopérative, des producteurs de compost et des entreprises agroalimentaires et forestières de la région. D'après les informations que nous avons recueillies, il est peu réaliste d'établir un nouveau site de compostage dans cette région. La complexité d'une telle entreprise, l'expertise requise et les coûts d'installation et de fonctionnement sont

importants. Les entreprises de compostage du Sud-Est sont déjà en compétition pour les matières premières, dont la source de carbone. De plus, nous pensons qu'il serait peu probable de réussir à produire du compost à meilleur coût que ce qui est présentement offert sur le marché puisque les déchets organiques disponibles dans la région sont limités et rarement gratuits. Les entrevues réalisées ont aussi permis de démontrer que la demande en compost de la part des agriculteurs de la coopérative est encore limitée quoique plusieurs ont manifesté l'intention d'en faire davantage usage à l'avenir. Les principaux obstacles à l'utilisation du compost par les agriculteurs demeurent le manque de connaissance quant à l'utilisation du compost et le coût élevé du produit, notamment associé aux coûts du transport. De plus, les producteurs ne sont pas convaincus qu'ils pourront vendre leurs fruits et légumes plus chers même s'ils adoptent des pratiques plus saines pour l'environnement. La mise en place de partenariats entre les différents intervenants (producteurs agricoles, producteurs de compost, agences gouvernementales et consommateurs) sera donc cruciale pour effectuer un virage vers des pratiques agricoles durables.